



UNE ÉCONOMIE EN VOIE DE CRIMINALISATION

La drogue au Nigeria, une « affaire d'Etat »

**E**N vingt ans, le Nigeria a réussi à se propulser parmi les plus grands en matière de narcotrafics. L'essor des barons nigériens de la drogue reflète le délitement du système politique tout entier. De plus, les narcotrafics ont fini par créer un marché local des drogues dures, témoin du désarroi et de la dislocation sociale d'une jeunesse fragilisée et qui a boycotté les élections législatives d'avril. Il en ira sans doute de même de la présidentielle du 1<sup>er</sup> août, à laquelle seul le général Sani Abacha est candidat.

Par MARC-ANTOINE PÉROUSE DE MONTCLOS \*

Principale plaque tournante de la drogue en Afrique noire, le Nigeria véhicule une image déplorable, que n'améliore pas la sinistre réputation de la dictature militaire du général Sani Abacha. Un ambassadeur nigérien a beau se plaindre du soupçon de trafic de drogue qui pèse sur tous ses compatriotes, soumis à des fouilles spéciales dans les aéroports à l'étranger (1), le fait est là. Bien qu'il ne soit pas producteur de drogues, le pays se distingue par l'ampleur d'un trafic de stupéfiants orienté vers la réexportation plutôt que vers le marché local. Ce phénomène s'explique d'abord par la loi du nombre dans le pays le plus peuplé d'Afrique noire. La diaspora nigérienne étend en effet ses ramifications de Londres à New York, en passant par Singapour, Karachi et Sao Paulo.

Mais l'importance du commerce des drogues dures tient aussi largement au laxisme du système politique. Si, à la différence du président colombien Ernesto Samper lors de sa campagne électorale de juin 1994, la junte militaire nigérienne n'a pas besoin de recourir à l'argent de la drogue pour prendre le pouvoir, le détournement des revenus du pétrole lui suffisait à se maintenir, son implication, même indirecte, dans les narcotrafics traduit le pourrissement du système tout entier (2). L'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) a ainsi indiqué qu'un général, ex-président du pays, utilise les services de la valise diplomatique pour envoyer de la cocaïne et de l'héroïne en Europe (3). De fait, la drogue ne signale pas tant l'apparition d'une classe de nouveaux riches, les *drug pushers*, que l'imbrication d'intérêts communs aux élites dirigeantes et aux milieux d'affaires.

La position des autorités à l'égard de la drogue n'est pas claire : elle oscille entre une volonté de pénalisation suivant le modèle occidental et une tolérance envers un trafic lucratif. Dès 1934, un règlement interdit la culture de l'opium et des feuilles de coca. Étendu

\* Chargé de recherches à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom).

l'année suivante au cannabis, il se contente de mettre le colonisateur britannique en conformité avec les conventions internationales de l'époque.

Après l'indépendance, le 1<sup>er</sup> octobre 1960, l'alternance de régimes civils et militaires ne permet pas de poursuivre une politique cohérente dans ce domaine. Le Food and Drug Act de 1974 prohibe les barbituriques et les amphétamines. Mais, en 1975, les dispositions de l'Indian Hemp Act de 1966, qui réprimait sévèrement la consommation de stupéfiants par des condamnations à mort et des peines de prison d'un minimum de quinze ans, sont allégées : la durée des détentions est ramenée à dix ans, tandis que, sous le régime civil de la seconde République, en 1980, le simple usage de cannabis n'est plus sanctionné que par un emprisonnement de six mois ou une amendé équivalant à 350 dollars.

De retour au pouvoir en 1984, les militaires entreprennent, avec l'assenti-

Réseaux de contrebande

**D**ANS ce contexte, le transit de stupéfiants en provenance du Brésil, de Colombie, du Pakistan ou de Thaïlande à destination de l'Europe et des Etats-Unis a progressé sans difficulté. Les premières arrestations de trafiquants d'héroïne à l'aéroport de Lagos remontent à 1982. Depuis, les saisies de drogue n'ont cessé d'augmenter. Entre 1991 et 1992, d'après des chiffres officiels certainement sous-estimés, elles passent de 68 kilos à 590 kilos d'héroïne, de 1 524 kilos à 2 142 kilos de cannabis et de 355 kilos à 555 kilos de cocaïne. La police recense 2 396 délits liés aux trafics de drogues et à l'abus de stupéfiants en 1987, contre 425 en 1968. Parallèlement, on compte 1 788 arrestations et 760 condamnations de Nigériens à l'étranger en 1987, contre respectivement 1 261 et 282 en 1979 (5), ce qui place le Nigeria au troisième rang mondial pour le nombre des ressortissants arrêtés à l'étranger.

Ces trafics traduisent l'existence d'une pègre bien organisée. Certains

ment populaire, une lutte contre la criminalité qui durcit la législation. Mais, deux ans plus tard, le général Ibrahim Babangida revient à des positions plus conciliantes. Le décret n° 22 de 1986 supprime la peine de mort pour les trafiquants ; la possession de stupéfiants peut valoir une peine de sept ans de prison ; l'importation est punie par la perpétuité ; l'exportation, considérée comme moins grave s'il ne s'agit que d'un transit, est sanctionnée par un maximum de vingt-sept ans de prison.

Une agence spéciale, l'Agence nigérienne de lutte contre la drogue (Nigerian Drug Law Enforcement Agency, NDLEA), est créée en janvier 1990. En décembre 1993, M. Joe Brown Akubueze, qui passait pour le principal trafiquant du pays, est arrêté, et la police réalise la plus importante saisie d'héroïne enregistrée en Afrique : près de 250 kilogrammes pour une valeur estimée à 5,5 milliards de francs. Cependant, deux mois plus tard, l'Agence américaine de lutte contre la drogue met le Nigeria à l'index parce qu'une partie du butin a été volée par les agents de la NDLEA au lieu d'être brûlée ! Déjà, en mars 1991, le premier patron de la NDLEA avait été suspendu de ses activités pour avoir libéré un baron de la drogue contre des dessous-de-table (4).

Enfin, en 1994, un nouveau décret, qui impose que les trafiquants nigériens arrêtés à l'étranger après 1990 soient jugés une fois de retour au pays, suscite des protestations de la part des organisations de défense des droits humains. En tout état de cause, il ne s'attaque pas aux racines du problème, qui se trouvent au sommet de l'Etat.

prétendent même que les Nigériens contrôlent mieux le marché international de la drogue que la production pétrolière dans leur propre pays ! 25 % de l'héroïne arrivant aux États-Unis transiterait par le Nigeria - et même jusqu'à 50 % dans les régions de Washington et Baltimore (6).

La prouesse des trafiquants nigériens, une fois repérés par les policiers du monde entier, réside dans leur capacité à disperser leurs activités. A la faveur de l'engagement militaire du Nigeria au Liberia, le port libre de Monrovia est ainsi devenu un relais. Les négociants profitent aussi de la diaspora dans les pays riverains pour alimenter les marchés locaux à Lomé, Douala, Cotonou, Niamey ou N'Djamena. L'Afrique du Sud n'est pas épargnée : c'est une plaque tournante de choix, qui accapare près de 2,5 % du trafic aérien mondial, contre 0,3 % pour les liaisons interafricaines. En 1994, la police y a saisi six fois plus de cocaïne qu'en 1992 : 69 kilos contre 11. Le chiffre d'affaires du trafic de drogue y dépasserait les 100 milliards de francs par an, dont 70 pour le cannabis de fabrication locale, ce qui ferait de l'Afrique du Sud un des premiers producteurs mondiaux de marijuana.

D'après le Bureau sud-africain des narcotiques (South African Narcotics Bureau, Sanab), les trafiquants nigériens, sud-américains, libanais et israéliens se sont greffés sur les réseaux de contrebande d'armes, d'ivoire et de pierres précieuses qui existaient déjà. Ils ont profité des vides juridiques d'un pays longtemps replié sur lui-même et d'une législation qui faisait autant la chasse au consommateur qu'au trafiquant. Selon la police, il y aurait maintenant quelque 400 syndicats du crime, dont 136 spécialisés dans le trafic de drogue, la moitié d'entre eux ayant des ramifications internationales (7). L'apparition des trafiquants nigériens remonte à 1993. Concentrés autour du Statesman Hotel dans le quartier chaud de Hillbrow à Johannesburg, ceux-ci ont eu l'idée de faire convoier la drogue par des chômeurs blancs détenteurs d'un passeport britannique.

Le phénomène des narcotrafiquants au Nigeria est révélateur de la criminalisation d'une économie qui, partant à la dérive depuis la chute des prix du

pétrole en 1981, s'enfonce dans l'informel et, de plus en plus souvent, dans l'illégal. La corruption et l'absence de contrôle des dépenses rebutent les investisseurs. Le produit national brut (PNB) par habitant est seulement de 260 dollars en 1995, l'inflation s'élève à 33 %, tandis que la dette extérieure représente 132 % du PNB. Cela ne signifie pas pour autant que l'usage de stupéfiants ravage l'ensemble de la société.

Le pays n'étant pas producteur de drogues dures, les campagnes sont relativement épargnées. La noix de kola, qui est un excitant, et l'alcool, dans un pays qui compte seize marques de bière, sont très prisés. La marijuana aussi est assez répandue. Peu condamnée par les religions traditionnelles, à la différence de l'islam et du christianisme, elle est affublée de divers noms comme *pot, igbo, wee wee, marijuana, mandula, ganja, ganje, rasta et morocco* (8).

Lagos est l'agglomération la plus tou-

Survivre par n'importe quel moyen

Parce qu'il est plus facile de réprimer le consommateur que le trafiquant, les autorités ont souvent tendance à faire du drogué un criminel en puissance. Pourtant, d'après un sondage, 40 % des patients d'un centre de désintoxication à Kano se droguent pour augmenter leur capacité de travail, et non pour vaincre leur peur avant d'effectuer un mauvais coup (10). Dans les universités du sud du Nigeria, les étudiants qui fument disent avoir besoin d'un stimulant quand ils préparent leurs examens. Ils ne se droguent pas par ennui, par réaction à la société environnante ou pour rechercher des sensations fortes (11).

En Afrique noire, presque toutes les villes d'importance sont touchées par ce problème, du campbreur de Kinshasa au tsotsi d'Afrique du Sud en passant par le parking boy de Nairobi qui inhale du chloroforme, se drogue de feuilles *jani*, fume du *bhong* (cannabis en hindou) et mâche du *miraa* ou du *mirungi* (l'équivalent du qat arabe). C'est l'abus de drogues dures qui constitue un élément

ché par la consommation interne. A force de faire transiter des drogues dures sur le port d'Apapa, il y eut des « fuites » et, avec la baisse des prix, un marché local a fini par se créer à la fin des années 80. Les *area boys*, des « zonards » qui traînent sous les viaducs autoroutiers, sont nés avec l'apparition de ces drogues dures. Ce ne sont certes pas des nouveaux venus sur la scène urbaine. L'essence de voiture et la colle offraient déjà aux jeunes une extase à bon marché, appelée « solution ».

Au contraire de ce qu'on pourrait croire, les *area boys* qu'on rencontre au centre de désintoxication d'Adeniji Adele, sur Lagos Island, n'ont pas toujours été à la rue. Beaucoup étaient journalistes, avocats, pilotes d'avion, officiers de marine, comptables... C'est la drogue qui les a fait « tomber » : ils ont alors perdu emploi, logement et famille. Le même phénomène a frappé les gangs yandaba de Kano qui servaient de nervis aux partis politiques en lice pendant la seconde République (9).

relativement nouveau de la criminalité urbaine sur le continent. L'opium asiatique, la cocaïne latino-américaine et le haschisch maghrébin ne font pas partie de la culture africaine au sud du Sahara.

Toutes proportions démographiques gardées, le cas extrême du Nigeria illustre surtout la dérive d'économies qui cherchent à survivre par n'importe quel moyen. Car le géant nigérien est un des pays du continent qui reçoit le moins d'aides extérieures ; grâce à l'argent du pétrole, il a su préserver une indépendance politique réelle, quitte à braver la communauté internationale et à cautionner des trafics illicites. Voilà qui souligne aussi les effets déstabilisateurs de programmes d'ajustement structurel qui précipitent les classes moyennes dans des trafics en tout genre. C'est sans doute le paradoxe des trafics que d'avoir une dimension planétaire tout en affectant les échanges économiques licites, ce qui contribue à enfoncer un peu plus le tiers-monde dans la crise.

(1) A. I. Atta, « Drug Trafficking and its Implications for Nigeria and its Image Abroad », in Awa U. Kalu et Yemi Osinbajo, *Narcotics : Law & Policy in Nigeria*, Federal, Ministry of Justice, Lagos, 1989, pp. 250-261.  
(2) Lire Daniel C. Bach, « Echech d'une transition sous surveillance au Nigeria », *Le Monde diplomatique*, décembre 1993.  
(3) *La Dépendance internationale des drogues*, Paris, n° 75, janvier 1998.  
(4) *Africa Confidential*, Londres, vol. 32, n° 6, mars 1991, et vol. 31, n° 13, juillet 1990.  
(5) « Federal Republic of Nigeria : The Nigerian National Paper to the 8th U.N. Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders », Lagos, 1990, pp. 30 et 31, cité in Philippe Robert (sous la direction de), *Les Politiques de prévention de la délinquance à l'aune de la recherche : un bilan international*, L'Harmattan, Paris, 1991, p. 181.  
(6) Observatoire géopolitique des drogues, *La Drogue, nouveau désordre mondial*, Hachette-Pluriel, Paris, 1993, pp. 203-207 ; Eric Fottorino : « Les fourmis et les barons de Lagos », *Le Monde*, 25 avril 1991.  
(7) *Le Monde*, 9 novembre 1995.  
(8) O. A. Fela et J. C. Ebie : « L'abus des drogues au Nigeria : récapitulation des études épidémiologiques », *Bulletin des stupéfiants*, ONU, New York, vol. 34, n° 3-4, juillet 1982, p. 101 ; J. J. Nevadomsky, « La consommation de drogue chez les élèves de l'enseignement secondaire dans l'est du Bénin d'après leurs propres déclarations », *Bulletin des stupéfiants*, vol. 33, n° 1, 1981, pp. 9-19.  
(9) Abdulkarim Uma Dan-Asabe, « Yandaba : the "terrorists" of Kano Metropolitan ? », *Kano Studies*, Kano (Nigeria), numéro spécial, 1991, pp. 89-91.  
(10) A. Salisu et Haruna Mohamed, « Poverty and Drug Abuse. A Study of Dawnrow Rehabilitation Center in Kano State », *Kano Studies*, numéro spécial, 1991, p. 105.  
(11) J. J. Nevadomsky, « La consommation de drogue chez les étudiants universitaires, son importance d'après leurs propres déclarations et leurs attitudes à son égard », *Bulletin des stupéfiants*, ONU, New York, vol. 37, n° 2-3, avril 1985, pp. 33-45.

« Le Monde diplomatique » sur Internet

Vous pouvez consulter, sur notre site, l'ensemble des articles parus depuis deux ans dans *Le Monde diplomatique*, indexés par sujet et par pays. Vous y trouverez également des débats, l'annonce de colloques et un choix de revues. Des dossiers thématiques sont proposés, constitués d'une sélection de sites et d'articles, qui affichent notre manière de voir l'actualité. Ces dossiers, ainsi que les sommaires de nos publications, peuvent vous être envoyés régulièrement, par courrier électronique, sur simple demande.

Notre adresse : <http://www.monde-diplomatique.fr/>  
Hébergé, depuis février 1995, par l'Institut national de l'audiovisuel, notre site est également accessible par Minitel : 3616 ALTERN\*DIPLO (1,29 F/min).

le nouvel LA VIE ET LA VOIX DU TIERS MONDE **afrique asie**

✓ SPORTS AFRICAINS (un hors-série) : **Le Mondial 98**

- ✓ TUNISIE : Le sacre du sport
- ✓ TOGO : Election programmée d'un dictateur
- ✓ BENIN : Adrien Houngbédji : Enfin libre
- ✓ GUINEE : Inquiétante nervosité du pouvoir
- ✓ CONGO-USA : Retour à la normale ?
- ✓ NIGERIA : Démocratie prise en otage
- ✓ BAD : Le caractère africain est sauvegardé
- ✓ ALGERIE : La saga sanglante des milices d'Etat

Calendrier des fêtes nationales

1<sup>er</sup>-30 juin 1998

1 <sup>er</sup> SAMOA OCCIDENT.	Fête de l'Indépendance
2 ITALIE	Fête nationale
4 TONGA	Fête nationale
6 SUÈDE	Fête nationale
10 PORTUGAL	Fête nationale

Revue Coton et Développement

Sommaire du n° 26

- Contresens et contre vérités sur les filières cotonnières africaines
- Le coton en Inde
- Récolte record au Mali
- Gestion des points d'eau au Nord-Cameroun
- « L'or blanc »
- Conjoncture

TARIFS FRANCE

Bulletin d'abonnement à COTON ET DÉVELOPPEMENT (Revue trimestrielle) 13, rue de Monceau - 75008 Paris

# LE MONDE

## diplomatique

### Coup de tonnerre social au Danemark

(Pages 16 et 17.)

32 pages - 22 F

Allemagne : 7,50 DM  
 Antilles/Guyane : 26 F  
 Autriche : 60,00 ATS  
 Belgique : 150 FB  
 Canada : 4,95 \$  
 Espagne : 550 PTA  
 États-Unis : 4,50 \$  
 Grèce : 2,90 \$  
 Italie : 7 000 lire  
 Luxembourg : 150 FL  
 Maroc : 30 DH  
 Portugal (Cont.) : 730 PTE  
 Réunion : 26 F  
 Suisse : 6 FS  
 Tunisie : 3,8 din.  
 Zone CFA : 1 500 F  
 CFA

Abonnements : voir tarif page 24

Publication mensuelle - 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05

## Firmes géantes Etats nains

Par IGNACIO RAMONET

**P**AS une semaine ne se passe sans que les médias annoncent un nouveau mariage entre grandes entreprises, un rapprochement colossal, une mégafusion donnant naissance à une firme géante. Rappelons l'acquisition du constructeur automobile Chrysler par Daimler-Benz (pour un montant de 43 milliards de dollars) (1), de la banque Citicorp par Travelers (82,9 milliards), de la compagnie de téléphone Ameritech par SBC Communications (60 milliards), de la firme pharmaceutique Ciba par Sandoz (36,3 milliards) qui a donné naissance à Novartis, de l'opérateur MCI Communication par WorldCom (30 milliards), de la Bank of Tokyo par la Mitsubishi Bank (33,8 milliards), de la Société de banque suisse par l'Union des banques suisses (24,3 milliards), ainsi que la récente décision de fusionner les deux géants historiques de la sidérurgie allemande, Thyssen et Krupp, dont le chiffre d'affaires, selon ses dirigeants, s'élèvera à 63 milliards de dollars...

En 1997, les fusions-acquisitions dans le monde ont atteint 1 600 milliards de dollars ! Les secteurs les plus sensibles à cette course au gigantisme sont les banques, la pharmacie, les médias, les télécommunications, l'agroalimentaire et l'automobile.

Pourquoi une telle effervescence ? Dans le cadre de la mondialisation, les grands groupes de la Triade (Amérique du Nord-Union européenne-Japon), profitant de la déréglementation de l'économie, veulent avoir une présence planétaire. Ils cherchent à devenir des acteurs importants dans chaque grand pays et à y détenir des parts de marché significatives. Par ailleurs, la baisse des taux d'intérêt (qui provoque un transfert des obligations vers les actions), les masses de capitaux ayant fui les Bourses asiatiques, la colossale capacité financière des principaux fonds de pension et une meilleure rentabilité des entreprises (en Europe et aux États-Unis) dopent les Bourses occidentales et provoquent l'ivresse des fusions.

Celles-ci rencontrent de moins en moins de tabous. Par exemple, l'automobile, au même titre que la sidérurgie ou les télécommunications, était naguère considérée comme un secteur stratégique par la plupart des gouvernements. Ce n'est pas le cas, depuis une vingtaine d'années, au Royaume-Uni, et, depuis le rachat de l'américain Chrysler par l'allemand Daimler-Benz, cela ne l'est plus aux États-Unis.

« Désormais, les patrons sont totalement désinhibés, déclare un expert du

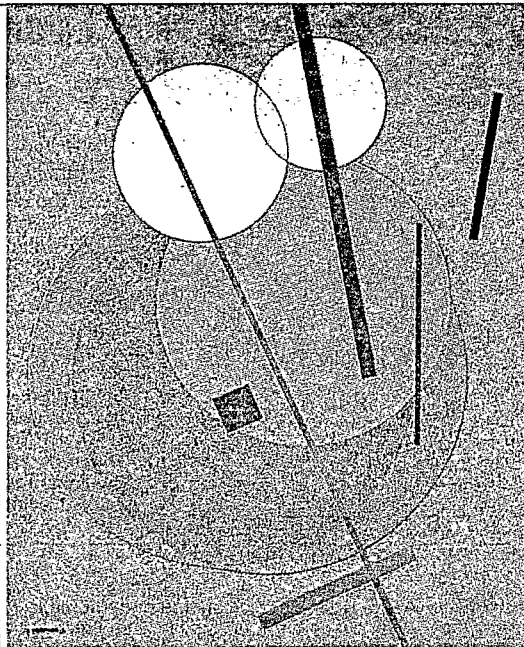
Boston Consulting Group. Les verrous du capitalisme traditionnel sautent, les pactes mutuels de non-agression n'ont plus cours. Il n'est plus interdit de secouer violemment la porte d'un groupe, même quand le management refuse l'idée d'un rapprochement (2). » On en a eu un exemple éloquent, en mars dernier en France, lors de la fusion-absorption d'Havas par la Compagnie générale des eaux, de M. Jean-Marie Messier, qui a donné naissance au groupe Vivendi.

C'est que les fusions présentent, aux yeux des prédateurs, de nombreux avantages. Elles permettent de réduire les effets de la concurrence en la rachetant car la plupart de ces ententes rapprochent des entreprises concurrentes désireuses de dominer de manière quasi monopolistique leur secteur (3) ; elles fournissent l'occasion de rattraper le retard en matière de recherche-développement en absorbant des entreprises possédant une réelle avance technologique ; elles permettent enfin de procéder à des licenciements massifs sous prétexte de réduire les coûts (la fusion des firmes pharmaceutiques britanniques Glaxo et Wellcome, par exemple, s'est traduite, dès la première année, par la suppression de 7 500 emplois, soit 10 % des effectifs).

**C**ERTAINES firmes ont atteint des dimensions titanesques. Leur chiffre d'affaires est parfois supérieur au produit national brut (PNB) de nombreux pays développés : ainsi, celui de General Motors est plus important que le PNB du Danemark, celui d'Exxon supérieur au PNB de la Norvège, et celui de Toyota supérieur au PNB du Portugal (4). Le montant des ressources financières dont ces firmes disposent est souvent supérieur aux recettes budgétaires des États, y compris des plus développés. Supérieur, surtout, aux réserves de change détenues par les banques centrales de la plupart des grands États (5).

Comme dans des vases communicants, au fur et à mesure que, par le biais des fusions, des firmes deviennent géantes, par le truchement des privatisations, les États deviennent nains.

Depuis que, au début des années 80, M<sup>me</sup> Margaret Thatcher lança les pre-



LUIGI VERONESI. — « KF2 » (1991)

mières privatisations, tout (ou presque) est à vendre. La plupart des gouvernements, de droite comme de gauche, du Nord comme du Sud, taillent à la hache dans la masse de l'État.

Entre 1990 et 1997, à l'échelle mondiale, les États se sont débarrassés, au profit de firmes privées, d'une part de leur patrimoine estimée à 513 milliards de dollars (215 milliards pour la seule Union européenne) ! Les entreprises privatisées sont particulièrement prisées par les investisseurs car elles ont bénéficié d'une restructuration financée par l'État et, de surcroît, leurs dettes ont été épongées. Elles représentent des placements fort attractifs. En particulier celles des secteurs de première nécessité (électricité, gaz, eau, transports, télécommunications, santé), qui assurent un revenu régulier très rentable, dénué de risque, et où des investissements préalables pouvant durer des décennies ont été faits par l'État.

On assiste ainsi à ce spectacle insolite : la montée en puissance de firmes planétaires, face à laquelle les contre-pouvoirs traditionnels (États, partis, syndicats) semblent de plus en plus impuissants. Le phénomène principal de notre époque, la mondialisation, n'est point piloté par les États. Face aux firmes géantes, ceux-ci perdent de plus en plus leurs prérogatives. Les citoyens peuvent-ils tolérer ce coup d'État planétaire de nouveau type ?

(1) 1 dollar = environ 5,9 F.

(2) *Libération*, 15 octobre 1997.

(3) C'est pour ne pas être accusé de favoriser la reconstitution de « monopoles naturels » que le gouvernement des États-Unis a déposé plainte, le 18 mai dernier, contre la firme Microsoft, de M. Bill Gates, pour violation de la législation antitrust.

(4) François Chesnais, *La Mondialisation du capital*, Syros, Paris, 1997, p. 251.

(5) *Ibid.*, p. 253.

## TRENTE-CINQ ANS DE COMPLICITÉ L'Indonésie, atout maître du jeu américain

De la Thaïlande à la Corée du Sud, en passant par le Japon, le séisme monétaire et financier n'a pas fini son œuvre de déstabilisation. La crise asiatique vient de faire — après des millions de travailleurs réduits au chômage — une victime de marque : le général Suharto. Président depuis plus de trente ans, il prétendait conserver le monopole d'un pouvoir assis sur les prébendes et la corruption. Mais, incapable de mettre en œuvre les réformes exigées par le Fonds monétaire international et d'empêcher l'éclatement d'une révolte populaire, il a été contraint de démissionner le 21 mai 1998. Homme du sérail, son successeur, M. Bacharuddin Jusuf Habibie, a donné des signes d'ouverture : annonce d'élections, libération de prisonniers politiques, mutations à la tête de l'armée. Toutefois, c'est un profond changement que réclame l'Indonésie, ramenée en quelques mois au statut de pays pauvre. Un bilan peu glorieux pour un régime qui s'est installé au pouvoir après un terrible bain de sang cautionné par les États-Unis.

Par NOAM CHOMSKY \*

**L**E 20 mai 1998, la secrétaire d'État américaine, M<sup>me</sup> Madeleine Albright, a demandé au président Suharto de démissionner pour ouvrir la voie à une « transition démocratique ». Quelques heures plus tard, le général transférait ses pouvoirs au vice-président qu'il avait lui-même désigné. Si les deux événements ne découlent pas nécessairement l'un de l'autre, ils sont significatifs de la nature des relations entre les États-Unis et l'Indonésie depuis près d'un demi-siècle.

Quatre mois plus tôt, une publication australienne avait rapporté la scène suivante : alors que « le directeur du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, se dressait devant Suharto, les bras croisés, à la coloniale, Suharto signait un nouvel accord

avec le FMI ». La photo illustrant « l'humiliation de Suharto » fut « diffusée dans la presse indonésienne le lendemain (1) ». Son symbolisme ne passa pas inaperçu.

M. Suharto a bénéficié de l'appui des États-Unis et des autres gouvernements occidentaux depuis qu'il a pris le pouvoir en 1965. Pour soutenir son régime et sa violence, la Maison Blanche n'a cessé de contourner les restrictions du Congrès concernant l'aide militaire et l'entraînement des forces armées. L'administration Clinton a également suspendu la surveillance des pratiques indonésiennes en matière de droit du travail. Et même félicité Djakarta d'avoir rendu ces dernières « plus conformes aux normes internationales » !

(Lire la suite page 8.)

\* Professeur au Massachusetts Institute of Technology.

(1) *Inside Indonesia* (Australie), avril-juin 1998, et *Business Week*, 1<sup>er</sup> juin 1998.

En vente dans les kiosques :

### FOOTBALL ET PASSIONS POLITIQUES

Manière de voir, n° 39

100 pages, 45 F

SCIENCES POLITIQUES  
 RELATIONS INTERNATIONALES



PARIS

### INSTITUT D'ÉTUDES DIPLOMATIQUES RELATIONS INTERNATIONALES

Etablissement libre d'enseignement supérieur

175, rue du Faubourg-Poissonnière 75009 PARIS

Tél. : 01 42 81 53 01

## 3<sup>es</sup> CYCLES SPÉCIALISÉS

EN

- diplomatie et relations internationales
- droits de l'homme et droit humanitaire
- administration des organisations internationales

Formations réservées aux titulaires d'une maîtrise ou d'un niveau équivalent

## DANS CE NUMÉRO : Un monde unipolaire

« Comme dans des vases communicants, écrit Ignacio Ramonet, au fur et à mesure que, par le biais des fusions, des firmes deviennent géantes, par le truchement des privatisations, les États deviennent nains. »

### AU DÉTRIMENT DES SOCIÉTÉS

Et cet effacement des États se fait au détriment des sociétés. Ainsi l'Allemagne, malgré sa prospérité, s'enlise dans une stagnation politique et morale (pages 12 et 13). L'exploitation des femmes et des enfants peut aller jusqu'à l'esclavage, y compris dans les pays développés (pages 20 et 21). La recherche dans le domaine des maladies tropicales a été la principale victime des fusions observées dans l'industrie pharmaceutique (page 23). Les marchands accentuent

création (pages 24 et 25). Pourtant, dispersées encore, les résistances s'organisent, des chômeurs allemands aux travailleurs danois (pages 12, 16 et 17).

### BOULEVERSEMENTS POLITIQUES

A la lumière de la crise irakienne de 1998, la Russie appelle de ses vœux un monde multipolaire (pages 4 et 5). Mais les États-Unis entendent demeurer la seule superpuissance. Ils tentent d'arracher les nouveaux États de l'ancienne Union soviétique à l'influence de Moscou (pages 18 et 19). Après avoir soutenu le régime répressif indonésien, ils abandonnent leur créature, qui refuse d'obéir au FMI et se montre incapable de contenir la révolte populaire (pages 1, 8 et 9). Cette volonté d'hégémonie encourage les nationalismes : la reprise des essais nucléaires fait rentrer bruyamment